



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-21611>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **26-21611**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-68837

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté D Agglomération Sud Sainte Baume

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24830039400116

Ville : LA CADIÈRE D AZUR

Code postal : 83740

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de déconstruction du presbytère et de construction d'un centre d'exposition et de promotion touristique à Evenos - Relance Lot 5

Code CPV principal - Descripteur principal : 45421000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le projet consiste en la démolition du bâtiment existant (ancien presbytère), accolé à l'église, puis la construction d'un nouveau bâtiment comportant notamment une salle d'exposition et de promotion touristique, ouverte au public, en rez-de-chaussée ainsi qu'un logement à l'étage pour les officiants de l'église. Les prestations du présent marché ont pour objet notamment : - Le retrait des matériaux amiantés et contenant du plomb dans le bâtiment existant. - Les travaux de démolition du bâtiment existant. - Les travaux de construction du nouveau bâtiment en R+1. Lieu(x) d'exécution : 83330 Évenos

Critères d'attribution : Valeur technique : 60% Prix des prestations : 40%

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot N° 01 - Cloisons / Doublages / Faux-Plafonds / Peintures Nombre d'offres reçues : 4 Date d'attribution : 03/02/26 Marché n° : 2026005 Azur Batiment, Che De La Martelle, 83000 Toulon

Montant Ht : 74 410,00 Euros Lot N° 02 - Revêtements Durs Sols Et Muraux / Signalétique Nombre

d'offres reçues : 2 Date d'attribution : 03/02/26 Marché n° : 2026006 Azur Batiment, Che De La Martelle, 83000 Toulon Montant Ht : 67 636,00 Euros Lot N° 03 - Menuiseries Interieures Et Portes Ce lot a été déclaré infructueux. Renseignements complémentaires : Le marché débute à compter de sa notification et s'achève au terme du délai de garantie de parfait achèvement. Pour l'ensemble des lots, le délai global prévisionnel est de 16 mois y compris la période de préparation de 1 mois pour le lot 1, 2 semaines pour le lot 5.1 et de 2 mois pour les autres lots. Le délai d'exécution est à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux. Les délais sont définis comme suit :
- Lot 5.1 - Cloisons / Doublages / Faux Plafonds / Peintures : 19 semaines - Lot 5.2 - Revêtements Durs Sols et Muraux / Signalétique : 19 semaines - Lot 5.3 - Menuiseries Intérieures / Portes : 19 semaines Une prolongation du délai d'exécution peut être accordée par le pouvoir adjudicateur dans les conditions de l'article 18.2 du Ccag-Travaux. La date de signature des contrats est le 03/02/2026, la date de notifications est le 03/02/2026. Les prestations sont réglées par un prix global et forfaitaire selon les stipulations de l'acte d'engagement. L'évaluation de l'ensemble des prestations à exécuter est de : Pour le lot 1 le montant du marché est de 71 410 euro(s) Ht. Pour le lot 2 le montant du marché est de 67 636 euro(s) Ht. Les contrats sont consultables conformément à l'arrêt Tarn et Garonne, après rendez-vous pris par écrit (courrier, mail) auprès du service de la commande publique. Référé contractuel en application de l'article L.551-13 du Code de justice administrative. Recours en contestation de validité du contrat issu de la jurisprudence "Tarn et Garonne du Conseil d'état du 4 avril 2014, n°358994" qui peut être exercé par les tiers au contrat, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicités appropriées. Recours pour excès de pouvoir contre l'acte administratif portant approbation du contrat (Conseil d'Etat, 23/12/2016, Asseco-Cfdt du Languedoc-Roussillon, req. n°392815)

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/03/2026